

1. *Débitrice:* **SHBC SA**, Av. de Morges 78, **1004 Lausanne**

2. *Remarques:* L'état de collocation est déposé à l'office.
Délai pour intenter action en opposition au 8 février 2007,
sinon l'état de collocation sera considéré comme accepté.
La cession des droits de la masse peut être demandée dans le
même délai
(revendication de propriété - art. 49 et 80 OAOF).

Office des faillites de Lausanne
1014 Lausanne

(00206659)